

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LORIENT - 5601 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 09/07/2026 - B2026/005976 - 2009 B 00196 - 511 225 344 - 45° OUEST

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise :		SARL 450 OUEST		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		6793 Rue Raymond POINCARE		56850 CAUDAN		Durée de l'exercice précédent*	
Numéro SIRET*		51122534400023		Néant		0	
				Exercice N clos le.		N-1	
				31122025		31122024	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
						Net 4	
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		1 836	
	Fonds commercial	AH		AI		111 000	
	Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ		AK			
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		102 069	
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU		119 378	
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW				
Participations	CS		CT		23		
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV				
Créances rattachées à des participations	BB		BC				
Autres titres immobilisés	BD		BE				
Prêts	BF		BG				
Autres immobilisations financières*	BH		BI		3 000		
TOTAL (II)		BJ		BK		223 283	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		95 261	
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		3 987		
Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY		7 097		
Autres créances (3)	BZ		CA		63 143		
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		17 608		
Disponibilités	CF		CG		308 815		
Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI		1 103		
TOTAL (III)	CJ		CK		7 097		
COMPTES DE RÉGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW					
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM					
	Écarts de conversion actif et différences d'évaluation (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO		230 381		1 254 789	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		(3) Part à plus d'un an : CR	
8 242							
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :				Créances :	
Immobilisations :							

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRINCIPES GÉNÉRAUX -

(Art. 831-1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Liste des principales méthodes

Événements post-clôture

Informations significatives

- CHANGEMENTS COMPTABLES -

(Art. 831-2)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Changement de réglementation comptable

Conformément au règlement ANC n° 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers (homologué par arrêté du 26 décembre 2023, publié au Journal officiel du 30 décembre 2023), la société 45 OUEST applique pour la première fois ce texte qui introduit notamment une nouvelle définition du résultat exceptionnel, la suppression de la technique des transferts de charges et de nouveaux modèles d'états financiers et d'annexe.

Cette première application constitue un changement de réglementation comptable. Son application est prospective ; les comptes de l'exercice précédent (N-1) sont reclassés pour refléter les nouveaux modèles.

Les impacts de ce changement de réglementation comptable sont toutefois non significatifs sur la présentation des comptes au 31 décembre 2025.

Changement de méthode à l'initiative de l'entité

Changement d'estimation

Correction d'erreurs

- CHANGEMENTS COMPTABLES - Informations complémentaires

(Art. 831-3)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- MOUVEMENTS IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -

(Art. 832-1)

Etat des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	1 836			1 836
Fonds commercial	111 000			111 000
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	147 116	18 007	19 208	145 914
Installations générales, agencements, aménagements divers	34 020			34 020
Matériel de transport	197 915	63 193	27 885	233 224
Matériel de bureau et matériel informatique	7 838	2 269		10 107
Mobilier	2 579		590	1 989
Immobilisations financières				
Participations	23			23
Autres immobilisations financières	3 000			3 000
TOTAL	505 326	83 469	47 683	541 113

Etat des amortissements

	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	1 836			1 836
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	109 703	11 574	19 208	102 069
Installations générales, agencements, aménagements divers	31 102	678		31 779
Matériel de transport	61 620	43 710	27 563	77 767
Matériel de bureau et matériel informatique	7 838	4		7 842
Mobilier	2 579		590	1 989
TOTAL	214 678	55 966	47 361	223 283

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Durée d'utilisa- tion ou taux d'amor- tissement	Mode d'amortissement
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		
Agencements et aménagements de terrains	10 ans	Linéaire
Installations techniques, matériels et outillages industriels	2, 3 et 5 ans	Linéaire
Matériel de transport	2 et 3 ans	Linéaire
Matériel de bureau et matériel informatique	2 et 3 ans	Linéaire
Mobilier	10 ans	Linéaire

Etat des dépréciations

	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	9 602		2 504		7 097
TOTAL	9 602		2 504		7 097

- PRÉCISIONS SUR LES STOCKS ET EN-COURS -

(Art. 832-7)

Stocks et en-cours

	Exercice N	Exercice N-1	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Matières premières et autres approvisionnements				
- Matières premières	95 261	74 417	20 844	
TOTAL I	95 261	74 417	20 844	
Encours de production				
Produits finis				
TOTAL (I+II+III+IV)	95 261	74 417		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Dépréciations des stocks et en-cours

Coûts d'emprunt incorporés dans le coût des stocks et en-cours

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-9)

Etat des échéances des créances

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	3 000		3 000
Clients douteux ou litigieux	8 242	0	8 242
Autres créances clients	445 898	445 898	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 505	1 505	
Impôts sur les bénéfices	16 144	16 144	
Taxe sur la valeur ajoutée	12 753	12 753	
Débiteurs divers	32 741	32 741	
Charges constatées d'avance	1 103	1 103	
TOTAL	521 386	510 144	11 242

- PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS -

(Art. 832-13)

Provisions

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Provisions pour risques					
Autres provisions pour risques	36 293	17 634		36 293	17 634
Provisions pour charges					
Provisions pour engagement des retraites					
TOTAL	36 293	17 634		36 293	17 634

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-15)

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	831	831		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	173 677	54 503	119 173	
Fournisseurs et comptes rattachés	248 859	248 859		
Personnel et comptes rattachés	61 974	61 974		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	46 324	46 324		
Taxe sur la valeur ajoutée	87 189	87 189		
Autres impôts taxes et assimilés	1 155	1 155		
Groupe et associés	221 977	221 977		
Autres dettes	1 417	1 417		
TOTAL	843 403	724 230	119 173	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	66 447			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	56 517			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ENGAGEMENTS PRIS EN MATIÈRE DE CRÉDIT-BAIL -

(Art. 836-3)

Contrats de crédit-bail	Montant des redevances restant à payer à la clôture de l'exercice	Prix d'achat résiduel
- CB ARKEA - 4 FOURGONS RENAULT MASTER		
- DUSTER -ARKEA CREDIT BAIL	18 715	4 68
Mobilier	18 715	4 68
TOTAL	18 715	4 68

45° OUEST
Société à responsabilité limitée au capital de 20 000 euros
Siège social : 6793 rue Raymond Poincaré
Zone Artisanale de Kergouaran
56850 CAUDAN
511 225 344 RCS LORIENT

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30 JUIN 2026

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

DEUXIEME DECISION

L'associée unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le **bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 178.042 euros** de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 178 042 euros

Affectation :

A titre de dividende global à l'Associé Unique 178.042 euros
soit 89,02 euros environ par part

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos **le 31 décembre 2025** non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à **178.042 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.**

Ce dividende sera mis en paiement au siège social ce jour.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividendes distribués	Revenus éligibles à l'abattement de 40% (CGI, art. 158) (€)	Revenus non éligibles à l'abattement de 40% (CGI, art. 158) (€)
Ex 31/12/2022	109.925 €	/	109.925 €
Ex 31/12/2023	182.658 €	/	182.658
Ex 31/12/2024	224.795 €	/	224.795 €

Certifié conforme
La Gérance

